

Séjour du Lundi 24 au Samedi 29 Juin 2024

Réservé aux adhérents de l'Association titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N° : IM 075 100 382 Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 - Contrat. N° 4000716162 / 0

Animateur du séjour : Gilbert HILAIRE - 6 Lotissement Les Cerisiers - 07130 SAINT PERAY
06 44 92 29 24 – gilbert.hilaire@sfr.fr

PROGRAMME

- **Transports et déplacements** : en covoiturage avec voitures particulières
- **Hébergement** : Gîte de PREFAUCON - 1034 Chemin de PREFAUCON - 38710 MENS. Tél : 04 76 34 30 64
- **Organisation** : séjour en pension complète avec pique-nique midi, participation aux tâches ménagères (repas et ménage). 6 jours / 5 nuits en chambre de 2 personnes.
- **Détail du séjour : du jour d'arrivée au jour de départ avec :**

Type de séjour : 2 niveaux de randonnées en étoile encadrées par Gilbert et Yvan.

Programme des randonnées : 6 randonnées sportives entre 17 et 22 km et + 1000 m de dénivelé et 5 randonnées plus faciles entre 15 km et 17 km et 700 m de dénivelé. Visites culturelles et découvertes si météo défavorable.

Ce programme peut varier en fonction des conditions météo ou autres impératifs !

BUDGET du SEJOUR

Ce prix comprend	
306 €	Hébergement pension complète boissons comprises
4 €	Frais de fonctionnement Immatriculation Tourisme
20 €	Frais de covoiturage à régler directement au chauffeur suivant coût réel.

Ce prix ne comprend pas	
Sans objet	Les assurances facultatives ...
Sans objet	Les suppléments de chambres individuelles ...
-	Les boissons, dépenses personnelles ... et tout ce qui n'est pas indiqué comme COMPRIS !

INSCRIPTION

Nombre de participants : Minimum 10 Maximum 15.

En cas d'un nombre insuffisant de participants, le séjour est purement annulé !

Les inscriptions se feront à compter du 15 Octobre 2023. Les bulletins d'inscription doivent être envoyés dûment remplis et accompagnés du paiement de réservation. L'inscription sera matérialisée par le paiement avec PAYASSO ou le dépôt du chèque de réservation de 110 € à l'ordre de :

« LEI ESCLOPS Saint-Pérollais » avant le 31 / 01 / 2024. Si envoi par courrier postal, le cachet de la poste fera foi.

L'inscription sera définitive après renvoi des bulletins signés à :

Mr Gilbert HILAIRE – 6 Lotissement Les Cerisiers – 07130 SAINT PERAY

06 44 92 29 24 – gilbert.hilaire@sfr.fr

ECHEANCIER

110 €	à l'inscription	Inscription + agrément tourisme avant le 31 / 01 / 2024
200 €	Avant le 31 / 03 / 2024	Solde avant le 31 / 04 / 2024

Le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut-être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, vol, billets transport...). Si annulation selon les conditions ci-dessus, les primes d'assurances souscrites et la contribution immatriculation tourisme seront systématiquement dues.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site du Club : ww.randoleiesclops.fr / séjour / conditions générales de vente / assurance